

MARCHES PUBLICS AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes Mellois en Poitou
2, Place de Strasbourg
CS 60048
79500 Melle
accueil@melloisenpoitou.fr
05.49.29.02.90

B - Identification du titulaire du marché public

(Nom, prénom) : **CAREIL Fabien** _____
☒ Agissant au nom et pour le compte de (intitulé complet et forme juridique de la société) : **TTPI**
Siège social : **ZI La Clielle – 13 rue Cottereau – 79 270 FONTENAY ROHAN ROHAN**
Téléphone : **05 49 24 33 60** _____ Courriel : fabien.careil@tppi.fr _____
Immatriculé à INSEE : _____
N° identité d'établissement (SIRET) : **530 773 746 000 25**
Code d'activité économique principale (APE) : _____
N° d'inscription au registre au commerce : **530 773 746 RCS NIORT** _____

C - Objet du marché public

? Objet du marché public :

Le présent marché concerne les travaux d'aménagement du réseau d'assainissement relatifs à la canalisation de transfert des effluents vers la station d'épuration de Sauzé-Vaussais. Le marché est composé de deux lots : lot n°1 Canalisations et ouvrages annexes et lot n°2 Contrôle qualité.

? Date de la notification du marché public : **20/10/2021**

? Durée d'exécution du marché public :

- Lot n° 1 : Tranche ferme 3 mois, tranche optionnelle 1 mois
- Lot n°2 : 1 mois

? Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **219 731,00 € HT**

Aménagement du réseau d'Assainissement – Conduite de transfert -
Lot 1 – Canalisations et ouvrages annexes

Avenant n°1

MP n°2021_ASS04

Page : 1 / 4

D - Objet de l'avenant

❓ Modifications introduites par le présent avenant :

Est concerné par le présent avenant le lot n°1 – Canalisations et ouvrages annexes.

Conformément à l'article L2194-1-3° et à l'article R. 2194-5 du Code de la commande publique, un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire, lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

Le présent avenant a pour objet de remplacer du PVC par de la fonte dans le marché canalisations de la station d'épuration de Sauzé-Vaussais ; une canalisation en fonte ou grès serait la plus en adéquation pour pallier :

- À la faible pente,
- Aux difficultés et éventuelles agressions du terrain (remontée de nappe phréatique, mouvements de terrain),
- Au poids des terres (recouvrement important).

De plus, cette conduite sera de transfert et donc sans piquage ou branchement réalisé dessus, elle recevra les effluents d'eaux usées mais aussi d'eaux pluviales et sera donc en gravitaire Unitaire.

Cela engendre en moins-value :

- Canalisation PVC Ø 500 et Ø 200 : 93 825,00 € HT - 1 600,00 € HT
- Lit de pose spécifique : - 5 494,50 HT

Cela engendre en plus-value :

- Canalisation FONTE Ø 400 : + 130 312, 50 € HT
- Canalisation Fonte Ø 200 : + 6 062,50 € HT

❓ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 34 455,50 € HT
- Montant TTC : 41 346,60 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : +15,68%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 254 186,50 € HT
- Montant TTC : 305 023,80 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Melle, le

Signature

Le Président,
Fabrice MICHELET

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)